

Procès verbal

Le mercredi 04 septembre 2024, l'assemblée, régulièrement convoquée le 27 août 2024, s'est réunie sous la présidence de Thérèse VERMANDE.

Secrétaire de la séance : Frédéric VUILLEMIN

Présents : Thérèse VERMANDE, Sylvie ALECHKINE, Anne REMOND, Claude-Henri DUBOIS, Bertrand DEFOIS, Frédéric VUILLEMIN

Représentés : René-Marc HERPSON représenté par Thérèse VERMANDE

Absents et excusés :

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la précédente réunion,
2. France Ruralité Revitalisation,
3. Devis porte 1er étage église,
4. Devis peinture salle des fêtes,
5. Protection sociale complémentaire Groupama,
6. RGPD - Agedi arrêt de mutualisation du service de DPO,
7. Questions diverses et compte rendu des différentes commissions.

Délibérations du conseil :

RGPD (N° DE_022_2024)

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal que le Syndicat Mixte AGEDI arrête son service gratuit de mutualisation du service de DPO (Délégué à la Protection des Données).

Nous avons donc pris contact avec le CDG46, qui propose cette prestation :

- mise en place du service : 215 €,
- forfait annuel : 330 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal souhaite obtenir plus d'informations à ce sujet et reporte la décision lors qu'une prochaine réunion.

Délibération : ajournée

PREVOYANCE COMPLEMENTAIRE DES AGENTS (N° DE_021_2024)

Madame le Maire présente au Conseil Municipal l'obligation prévoyance au 1er janvier 2025 et le projet de contrat d'assurance "Prévoyance complémentaire des Agents" de Groupama.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de valider le "Pack Privilège",
- décide de prendre en charge 50 % (50 % pour l'agent et 50 % pour la commune),
- charge le maire de signer tous les documents nécessaires à cette opération.

Délibération : adoptée

PEINTURE SALLE DES FETES (N° DE_020_2024)

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le devis concernant la peinture du soubassement et murs de la salle des fêtes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal souhaite obtenir un autre devis et reporte la décision lors qu'une prochaine réunion.

Délibération : ajournée

PORTE 1ER ETAGE EGLISE (N° DE_019_2024)

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les 2 devis concernant la pose d'une nouvelle porte au 1er étage de l'église.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- valide le devis de l'entreprise Yves EXBRAYAT à Caniac du Causse,
- charge le Maire du bon déroulement de cette affaire.

Délibération : adoptée

QUESTIONS DIVERSES

INCENDIE 26 AOUT :

Suite à l'incendie accidentel sur la commune, la mairie remercie les Conseillers Municipaux pour leur présence active, ainsi que la population.

Le Conseil Municipal renouvelle les conseils pour éviter tout danger ! tonte, débroussaillage, entretien obligatoire autour des maisons.... et réfléchit aux mesures à prendre à l'encontre des propriétaires qui ne respecteraient pas la loi.

FONTAINE DE BOURLANDES :

Afin de faciliter l'écoulement des eaux, au niveau du lavoir de Bourlandes, le Conseil Municipal a décidé, en accord avec le Parc Régional, de nettoyer le lit du ruisseau.

L'entreprise Caminade interviendra avec une mini-pelle, sur environ 50 ml.

Le coût de l'opération est d'environ 400 €.

CHARTRE DE BONNE CONDUITE :

Relative à l'exploitation des débits de boissons à consommer sur place.

La nouvelle version a été communiquée aux gérants concernés : La Flèche Bleue, le Gîte d'Espinières et Nature et Loisirs.

SIEL BLEU – activités physique adaptée :

Une réunion de présentation est proposée le mardi 17 septembre à 16h30 à la salle des fêtes d'Orniac. Mme Carole LACAZE, professionnelle diplômée, présentera les objectifs, le programme avec le panel d'activités proposées.

L'ASSOCIATION D'INSERTION REGAIN :

Basée à Figeac, cette association a placé les dissimulateurs des containers de Bourlandes.

FAUCHAGE : (COM COM)

Les travaux sont prévus à partir du 9 septembre et pour une durée d'un mois.

POINT A TEMPS :

Des travaux d'entretien des voies communautaires vont être effectués au cours du mois de septembre.

Fin de séance : 19h30